

NOTICE TECHNIQUE I-PROF

Pour accéder à I-Prof, il faut vous connecter à <https://bv.ac-guadeloupe.fr/iprof>
Il vous sera demandé votre compte utilisateur et le mot de passe.

Le compte utilisateur est composé de l'initiale de votre prénom directement accolée à votre nom **en minuscule**. Pour les noms composés, vous devez utiliser le tiret (-).

Exemples : Pour Mr Jean Dupont, il faut saisir jdupont pour le compte utilisateur.

Mme Caire Le Corre : cle-corre

M. Jean-Pierre Bertin : jbertin

Le mot de passe est initialisé avec votre NUMEN que vous devez saisir **en majuscule**. Il se peut qu'avec l'utilisation de Karumail, vous l'ayez changé. Dans ce cas, utilisez le mot de passe que vous avez choisi (8 lettres ou chiffres maximum).

Dans le cas d'homonyme, un chiffre est à rajouter au compte utilisateur. Si lors de votre saisie, le message « mot de passe incorrect » apparaît, essayez en ajoutant le chiffre 1 ou 2 directement accolé.

Exemples : jdupont1 ou jdupont2

Modèle opératoire pour procéder à votre inscription sur i-Prof :

Après avoir validé votre compte utilisateur et votre NUMEN,

→ Vous cliquez dans « vos perspectives » qui vous donnent les promotions pour lesquelles vous remplissez les conditions d'inscription,

→ Puis vous cliquez dans « les services » qui vous donnent accès à la campagne souhaitée, Vous pouvez alors en haut et à gauche de l'écran avoir les menus :

° « vous informer » ou

° « compléter votre dossier »

Enfin, vous suivez les indications ou vous faites un retour sur la page précédente.

Toutefois, si vous voulez modifier votre mot de passe, vous pouvez le faire à l'adresse

<https://karumail.ac-guadeloupe.fr>

en vous connectant avec les mêmes compte et mot de passe (cliquez sur « option » puis sur « mot de passe »).

Ne tenez pas compte des éventuels messages d'erreurs sur les certificats.

Si malgré ces informations, vous avez des difficultés à vous connecter, contactez la Plateforme d'Assistance Informatique au 0590 93 83 44.

ENRICHISSEMENT DU DOSSIER SUR I-PROF

Vous êtes invités à enrichir votre curriculum vitae sur l'application i-Prof durant la campagne d'avancement mais également tout au long de l'année.

Dès l'ouverture de la campagne, vous pouvez faire de nouvelles mises à jour dans les rubriques « qualifications et compétences » et « activités professionnelles » et simultanément dans la partie « votre CV ».

ATTENTION : vous devez obligatoirement remplir ces rubriques également dans la fiche « dossier de promotion » pour la prise en compte des points du barème.

Cette application mémorise d'une année sur l'autre les informations qui figurent dans « votre CV » et celles saisies dans la partie tableau d'avancement ne sont prises en compte que pour l'année de l'établissement du tableau d'avancement.

A - Valorisation des critères servant à l'établissement des propositions rectorales

Afin de vous aider à établir vos propositions, un barème vous permet de prendre en compte les différents critères d'appréciation indiqués dans la présente note de service. Les points liés à la valeur professionnelle et les points liés à l'ancienneté dans la plage d'appel s'additionnent.

Valeur professionnelle

L'appréciation portée par le recteur sur la valeur professionnelle de l'agent se traduit par l'attribution d'une bonification. À chaque degré d'appréciation correspond un niveau de bonification :

Excellent : 145 points

Très satisfaisant : 125 points

Satisfaisant : 105 points

A consolider : 95 points

B - Ancienneté dans la plage d'appel

La position dans la plage d'appel est valorisée par des points d'ancienneté.

Ces points sont attribués en fonction de l'ancienneté théorique dans la plage d'appel, calculée sur la base de l'échelon détenu et de l'ancienneté dans l'échelon au 31 aout 2018, conformément au tableau ci-dessous.

Echelon ancienneté l'échelon 31 aout 2018	et dans au	Ancienneté théorique dans la plage d'appel	Points d'ancienneté
9+2		0 an	0
9+3		1 an	10
10+0		2 ans	20
10+1		3 ans	30
10+2		4 ans	40
10+3		5 ans	50
11+0		6 ans	60
11+1		7 ans	70
11+2		8 ans	80
11+3		9 ans	100
11+4		10 ans	110
11+5		11 ans	120
11+6		12 ans	130
11+7		13 ans	140
11+8		14 ans	150
11+9 et plus		15 ans et plus	160